

**ASSEMBLÉE NATIONALE**31 mars 2023

---

**VISANT À INTERDIRE LES VOLS EN JETS PRIVÉS - (N° 885)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 14

présenté par

Mme D'Intorni, Mme Bazin-Malgras, Mme Alexandra Martin, M. Portier, Mme Gruet, M. Dubois,  
Mme Duby-Muller et M. Vermorel-Marques

---

**ARTICLE PREMIER**

À la fin de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , affectés à un service public, de recherche, de sauvetage, de sécurité civile, de lutte contre les incendies, sanitaires, médicaux, de travail aérien, d'instruction, d'essai ou réalisés dans le cadre des activités d'un aéroclub ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à assurer la libre navigation d'aéronefs d'État et militaires en les exemptant de toutes contraintes relatives à cette proposition de loi.